

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-3952-2015

---

**HYDRO-QUÉBEC**, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ. c. H-5) ayant son siège social au 75, René Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec

Demanderesse

---

---

**AFFIRMATION SOLENNELLE DE M. STÉPHANE TALBOT POUR  
LE TRANSPORTEUR**

---

---

Je, soussigné, Stéphane Talbot, chef – Planification et stratégies du réseau principal, pour la division Hydro-Québec TransÉnergie, au 2, Complexe Desjardins, 9<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a reçu des demandes de renseignements de la Régie de l'énergie (la « Régie ») dans ce dossier.
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatés dans les réponses du Transporteur aux demandes de renseignements 1 et 2 de la Régie dans ce dossier et j'en atteste la véracité.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,  
ce 22 février 2017

***(S) Stéphane Talbot***

---

**STÉPHANE TALBOT**

Déclaré solennellement devant moi,  
à Montréal, Québec, ce 22 février 2017

**(S) Lucie Gauthier**

---

Lucie Gauthier, avocate